#### REPUBLIQUE FRANCAISE

#### DEPARTEMENT DE L’ALLIER

## COLLECTIVITE ………………..

# EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE (PRESIDENT)

### ARRETE PORTANT RADIATION DES CADRES SUITE A LA CONCLUSION D’UNE RUPTURE CONVENTIONNELLE

Le Maire (Président) de ………………………….,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU le code général de la fonction publique,

SI AGENT TEMPS NON COMPLET (UN SEUL EMPLOYEUR) : VU le décret n° 91-298 du 20 mars 1991 portant dispositions statutaires applicables aux fonctionnaires territoriaux nommés dans des emplois permanents à temps non complet.

VU le décret n° 2019-1593 du 31 décembre 2019 relatif à la procédure de rupture conventionnelle dans la fonction publique,

VU le décret n° 2019-1596 du 31 décembre 2019 relatif à l’indemnité spécifique de rupture conventionnelle dans la fonction publique,

VU l’arrêté en date du …………fixant la dernière situation de Mme …………….., ……..(grade), .. échelon de son grade, IB …, avec une ancienneté dans l’échelon de ……., à temps complet, à compter du …………..,

VU la convention de rupture conventionnelle conclue en date du …………. entre M. Le Maire/Président …………….. et Mme ……………….. fixant une date de cessation définitive des fonctions au …………….

###### Considérant que l’agent ayant bénéficié d’une rupture conventionnelle s’engage dans les six années suivant la rupture conventionnelle, s’il est recruté en tant qu’agent public pour occuper un emploi au sein de la même collectivité territoriale ou d’un établissement public en relevant ou auquel appartient la collectivité territoriale, à rembourser à la collectivité ou l’établissement public, au plus tard dans les deux ans qui suivent son recrutement, les sommes perçues au titre de l’indemnité spécifique de la rupture conventionnelle,

###### Considérant que l’agent s’engage à respecter des obligations déontologiques, notamment son obligation de déclarer à la collectivité ses futurs activités privées dans les trois années qui suivent la conclusion de la rupture conventionnelle,

###### Considérant que les parties n’ont pas exercé leur droit de rétractation,

###### A R R E T E

**Article 1er** : Mme, M. ……………….., né(e) le ……………… est radié(e) des cadres de la fonction publique territoriale, à compter du ……………..

**Article 2ème** : Ampliation du présent arrêté sera transmise pour information à :

. M. le Directeur de la C.N.R.A.C.L

. M. le Président du CDG

. M. le Trésorier,

. L’intéressé(e).

Fait à ……………, le ………….. Le Maire (Président),

Le Maire /Président,

. Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,

. Précise que le présent arrêté peut faire l’objet d’un recours devant

le Tribunal administratif de Clermont-Ferrand dans un délai de 2 mois à compter de sa notification, sa publication et/ou son affichage.

La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l’application Télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

Notifié à l’agent le :

Signature de l’agent :